

Regard de Coux



EDITO



Chères Couxaises, Chers Couxois,

La période estivale s'annonce, il est venu le moment de vous adresser la nouvelle édition de notre bulletin d'informations "Regard de Coux".

Associé aux élus du groupe communication, nous voulons vous faire partager les moments essentiels de la vie de votre commune.

Dans le contexte actuel, il est difficile de se projeter à des échéances lointaines, heureusement une gestion harmonieuse des finances communales depuis de nombreuses années (pas d'emprunt en 2020, pas d'emprunt en 2022, taxes sans changement ces dernières années.) nous permet de continuer d'investir pour valoriser votre commune.

Au fil des pages vous découvrirez nos actions, des travaux de voirie, chaque année un budget est dédié pour des travaux dans les écoles, la mise en place de la vidéo protection, l'avancement du dossier « Petites Cités de Caractère », mené avec la volonté de préserver notre patrimoine en valorisant notre commune.

En partenariat avec l'Office de Tourisme, nous accueillons Fabian, au Point Infos Tourisme, halle d'Onclaire pendant la période estivale, il est au service de notre population et des nombreux touristes venus découvrir notre bassin de vie et le territoire du centre Ardèche.

Dans cette édition, nous donnons la parole à Monsieur JURET et son fils Alexandre, repreneurs du Restaurant « Le Poivre d'Ane », nous leur souhaitons la bienvenue et une belle réussite dans ce magnifique lieu de la restauration locale.

J'en profite pour souhaiter à Alexandra et Aurélien, qui ont régalé leurs nombreux clients pendant 16 années, une très belle réussite dans leurs futurs projets.

Je remercie la Communauté d'Agglomération qui a remis un ordinateur à chaque élève de CM2 en début d'année, et pour terminer l'année scolaire la municipalité a offert une calculatrice, deux outils bien utiles pour nos futurs collégiens.

Le tissu associatif est toujours très actif pour animer notre commune, je remercie les responsables et les bénévoles pour leurs nombreuses initiatives.

Je remercie, très sincèrement toutes les personnes qui contribuent à la rédaction des articles sans oublier nos annonceurs qui sont des partenaires fidèles, nous saluons votre engagement au service de notre collectivité pour le plus grand plaisir de nos concitoyens.

Je vous souhaite un agréable moment de lecture et restez connectés à notre actualité en consultant régulièrement le site www.coux.fr

Bien cordialement, Jean-Pierre JEANNE

MAIRIE DE COUX :

Tél. 04 75 64 22 04

E-mail : mairie@coux-ardeche.fr

Direction de la publication : Jean-Pierre Jeanne

Équipe communication :

B. Chivelas, C. Gagnard, C. Gigon, M. Lecomte, S. Volle

Crédit photos et collaborateurs :

Les élus, les écoles, les Associations.

Maquette et Impression :

imp.cévenole-coux - imprim'vert®. Imprimé sur papier recyclé.



www.coux.fr

TRAVAUX

Durant ce semestre, des travaux de rénovation et d'entretien ont été exécutés par nos services et des entreprises privées ; vous verrez dans ces différentes photos l'embellissement, la remise en état de nombreux secteurs de la commune.

Les employés communaux ont repris l'ensemble des murets sur la place d'Onclaire qui redonne un espace agréable pour nos services et l'entrée du camping municipal. Un mur de soutènement dans le camping a été fragilisé à la suite de travaux de voirie. Un accord a été trouvé avec l'entreprise concernée pour sa remise en état. Deux employés ont été affectés à cette longue tâche avec un résultat probant ; un mur de l'atelier des "meuniers" a été enduit récemment.

Un mur affaibli Impasse de l'école a été réparé par nos services.

Dans le village, deux nouvelles poubelles ont été confectionnées par un agent communal et fixées, proches de la mairie et dans la grande rue.

Sur le secteur de Chassagne deux tampons d'assainissement ont été protégés en bâtissant des pierres autour du regard.

Le centre de formation de MIRABEL (CFPPA) a proposé gratuitement la formation des employés communaux sur la taille de la vigne.

Un arceau vélo offert par la Communauté d'agglomération a été placé aux abords de la mairie.

Un bloc de 9 boîtes aux lettres a été changé Côte Rôtie. Lors de mes déplacements sur les chantiers, je veille régulièrement à l'état des boîtes aux lettres. Je suis dans l'attente de recevoir le matériel fourni par la poste pour procéder à de nouveaux remplacements.

Deux arbres ont été abattus vers le parcours santé par sécurité, l'un d'eux était complètement creux.

L'entreprise BBR a travaillé sur le nettoyage et remise en état du talus donnant sur le camping ainsi que sur un mur de soutènement détérioré, en bâtissant un mur en enrochement sur le chemin de Masneuf ce qui a permis de créer un parking « dépose minute », quelques places très appréciées par les parents d'élèves. Il est fortement conseillé de l'utiliser afin de désengorger l'entrée de l'Ecole de Masneuf.

Suite à des versements de produits non déterminés, le réseau d'eau de pluie de la Calade du peintre a été curé par la Société ATM26. Les photos démontrent bien l'obstruction du réseau.

Pour 2023, la municipalité a programmé des travaux de voirie, la réparation des volets du bâtiment communal du camping et la réfection du Fabricou.

En ce qui concerne le bâtiment du Fabricou, le dossier administratif est clôturé. Courant septembre, il sera procédé à la consultation des entreprises pour un début de chantier début 2024.

Concernant le mur de Villeneuve, nous avons rencontré les experts des deux compagnies d'assurance courant Mars. Deux devis leur ont été transmis. Nous attendons leur feu vert pour engager l'entreprise qui sera retenue. Nous sommes conscients du désagrément que cela peut occasionner dans le quartier. Il va de soi que ce chantier doit être mis en place dans les meilleurs délais.

Pour information, l'épareuse qui débroussaillie nos chemins communaux a effectué sa mission 2ème semaine de Juin.

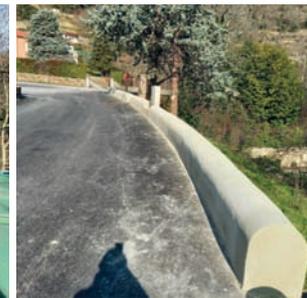
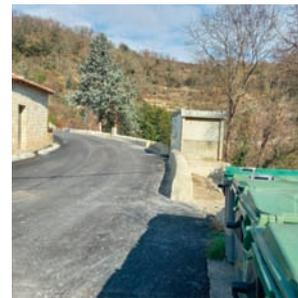
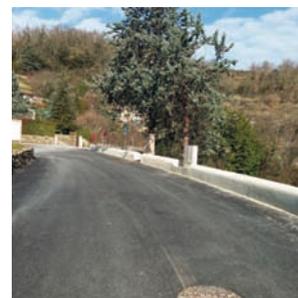


▲ Dalle stockage bouteilles de gaz camping



▲ Mur camping fini

▲ Muret camping



▲ Muret Onclaire



▲ Boîte aux Lettres, chemin Côte Rôtie



▲ Curage réseau eaux pluviales, calade du peintre



▲ Talus camping

TRAVAUX



▲ Reprise muret en pierre, place d'Onclaire



▲ Mise en place zone arrêt, chemin Masneuf



▲ Mur crépi moulin



▲ Reprise mur soutènement par enrochement zone arrêt, chemin Masneuf



▲ Rénovation entrée camping et moulin



▲ Réalisation et installation poubelle en bois



▲ Remise en état poubelle parcours santé



▲ Sécurisation en pierre sortie regard eaux assainissement, chemin Masneuf



▲ Mur soutènement Masneuf



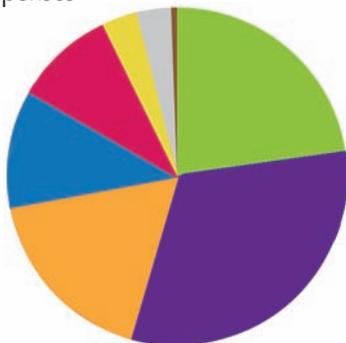
▲ Taille de la vigne, place Onclaire



BUDGET PRIMITIF 2023

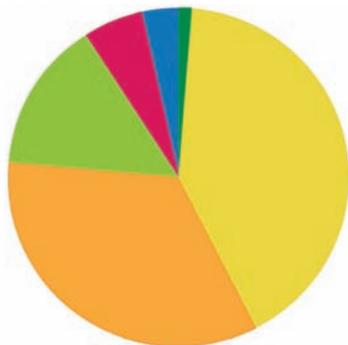
SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses



Charges générales	307 111,36 €
Charges de personnel	430 446,29 €
Autres charges gestion	165 514 €
Charges financières	33 403 €
Provision	2 500 €
Dégrèvement TP FNGIR	181 367 €
Amortissements – Écritures	33 381,82 €
Virement vers section investissement	583 278,89 €

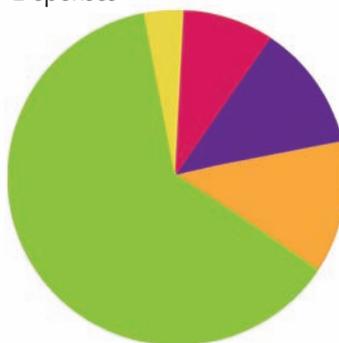
Recettes



Excédents antérieurs	479 344,68 €
Produits des services	64 770 €
Impôts et Taxes locales	951 012,10 €
Dotations	185 348 €
Autres produits	55 550,96 €
Atténuations de charge :	976,62 €

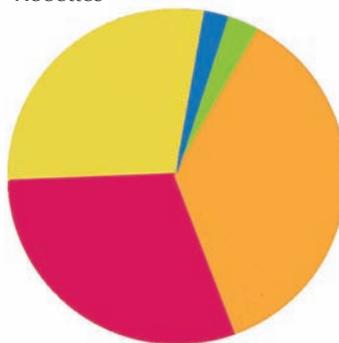
SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses



Déficit antérieur	246 100,11 €
Capital dette et cautionnement	202 886,38 €
Etudes	118 299,34 € (dont 36 000 € de RAR)
Fonds de concours	42 086,52 € (dont 32 086,52 € de RAR)
Travaux	1 043 702,10 € (dont 69 749 € de RAR)

Recettes



Virement de la section fonctionnement (autofinancement) :	583 278,89 €
Taxes (Résultat affecté / FCTVA / TA)	38 000 €
Subventions	587 413,74 € (dont 520 023,10 € de RAR)
Emprunt	411 000 €
Amortissements / Écritures	33 381,82 €

Le chapitre des études comprend entre autre :

- Une étude pour le site de la Jaubernie (36 000 € en RAR)
- Une étude pour l'aménagement de la sortie du chemin du Serre sur la RD 2 : 3 000 €
- Une étude concernant le Site Patrimonial Remarquable (SPR) : 60 000 €
- Audits énergétiques auprès du SDE 07 : 14 499,34 €

Le chapitre des fonds de concours comprend entre autre :

- Pour la participation au SDIS pour les travaux du Centre de Secours de Privas dernière année (32 086,52 € en RAR)
- Des travaux d'électrification rurale pour 10 000 €

Le chapitre des travaux comprend entre autre :

- Achat de défibrillateurs : 5 550 €
- L'installation de la climatisation à la mairie : 20 000 €
- L'installation de la vidéoprotection : 62 559 € (RAR)
- Voirie et eaux pluviales : 103 804,18 € (dont 7 190 de RAR)
- Remplacement de menuiseries sur le site du camping et de la boulangerie : 5 500 €
- Poteaux à incendie : 2 999,59 €
- Travaux de réfection du bâtiment du Fabricou et des espaces extérieurs : 832 621 €

Les montants présentés ci-dessus sont exprimés toutes taxes comprises (TTC).


ÉTAT CIVIL 2022
DÉCÈS

SCHAINDLA Clara, veuve FORTHIAS
Décédée le 7 janvier 2022 à LORIOLE-SUR-DRÔME (26)

GILLES Édouard, Henri
Décédé le 18 janvier 2022 à PRIVAS (07)

HÉRISSON Marie, Bernard, Robert
Décédé le 2 février 2022 à PRIVAS (07)

NURY Sylvie, Aline veuve RAYNAUD
Décédée le 3 mars 2022 à CREST (26)

VERDIER Martine, veuve ÉTIENNE
Décédée le 18 avril 2022 à PRIVAS (07)

SARTRE Daniel, Jean, Auguste
Décédé le 20 avril 2022 à PRIVAS (07)

TRÉMOUILHAC Marc, Henri, Marius, Louis
Décédé le 22 avril 2022 à PRIVAS (07)

DE CLERCQ Jean-Claude, Jean-Paul
Décédé le 1er juillet 2022 à COUX (07)

GALL Georges
Décédé le 7 août 2022 à PRIVAS (07)

RAMOS Guy
Décédé le 25 août 2022 à PRIVAS (07)

SIMPOIS Gil, Henri, Joseph
Décédé le 1er septembre 2022 à PRIVAS (07)

DELAHAYE Gérard, René, Alfred
Décédé le 31 octobre 2022 à PRIVAS (07)

LEYDIER Louis, Eugène, Clément
Décédé le 27 décembre 2022 à PRIVAS (07)

NAISSANCES

FEROLIARD Rayan, Kaïs
Né le 7 mai 2022 à VALENCE (26)

MOULIN RÉAL Mia, Laurence, Aline
Née le 22 juin 2022 à AUBENAS (07)

AHMED MATHIAN Alia
Née le 31 juillet 2022 à AUBENAS (07)

FOREST Margot
Née le 15 novembre 2022 à MONTE LIMAR (26)

PARMENTIER Martin, Réda
Né le 24 novembre 2022 à MONTE LIMAR (26)

MARIAGES

ROBERT Laurent
& BERNARD-FILLIAT Sandrine, Georgette
Mariés à COUX le 14 février 2022

GARCIN David, Thierry, Paul, Philippe
& GAILLARD Johanne, Jade
Mariés à COUX le 12 mars 2022

GARDE Hannah, Salomé, Victoria
& GUYOT Nathan, Côme, Guillaume
Mariés à COUX le 18 juin 2022

CROS Samuel, Raymond, Joseph
& ROSE-LÉVÉQUE Christelle, Marie
Mariés à COUX le 16 juillet 2022

VALETTE Axelle, Marianne
& LARTILLOT Quentin
Mariés à COUX le 20 août 2022

AUDOUARD Ivan, François
& RUIZ VEGA Blanca, Daniela
Mariés à COUX le 1er octobre 2022



imprimerie
Cévenole
Toutes vos solutions de communication

Place d'Onclaire - 07000 COUX

Tél. 04 75 64 18 60

contact@imprimerie-cevenole.com

www.imprimerie-cevenole.com



CCAS 2023

Nous voilà doucement basculés sur la moitié de l'année 2023 ainsi que sur celle de notre mandat électoral. Il est enfin temps de se poser et de mettre un coup d'œil dans le rétro sur ces trois premières années. Le constat est malheureusement mitigé.

Tout d'abord nous avons dû composer avec cette sacrée épidémie que je n'ai pas envie de nommer mais qui nous a quand même perturbés les deux premières années. Certains de vous m'ont même dit qu'elle nous a volé deux années de notre vie. C'est malheureusement sûrement vrai... en tous cas elle nous a volé sur deux années nos moments de rencontres et de fêtes lors du repas du CCAS.

Autre grande déception pour notre CCAS, l'absence de COUX EN COMMUN. Une seule présence sur plus de dix-huit convocations (séances, préparations, distributions et animations comprises), un constat malheureusement factuel, soit environ 5.56 % de présence en trois ans... Les discours et prospectus ne remplacent malheureusement pas la présence physique. Le CCAS est le lieu où l'on parle des relations sociales, de la difficulté que peuvent rencontrer les couxois dans la vie de tous les jours, du besoin des écoles, du travail du Centre Intercommunal d'Action Sociale, par exemple dans la distribution des repas à domicile et enfin de sujets touchant la vie des couxois, touchant VOTRE VIE QUOTIDIENNE. Une vraie déception pour nous qui pensions pouvoir bénéficier de la multitude d'idées annoncées...

Heureusement que l'équipe Ensemble pour l'avenir de Coux ainsi que les membres non élu(e)s (pour rappel, le CCAS est composé de 7 membres élu(e)s, de 7 membres non élu(e)s représentant des associations à caractère social et enfin du maire, soit de 15 personnes) sont toujours présents quand on les convoque, mais surtout travaillent dans un seul but de l'intérêt qu'est le vôtre et celui des enfants de la commune (à ce jour nous n'avons jamais eu à reporter une séance du CCAS pour absence de quorum).

Quel plaisir de voir justement que nous mettons tout en œuvre pour faciliter la vie des enseignant(e)s. Grâce à deux personnes de notre CCAS qui se sont transformées en « mamies-nageuses ». Pendant une semaine, elles ont accompagné nos enfants des écoles en permettant ainsi aux parents d'élèves de se libérer de cette contrainte. Quel plaisir de pouvoir accompagner financièrement plusieurs associations locales qui sont à vos côtés lors des accidents de la vie (Ligue contre le cancer, 1.2.3 soleil, l'Adapei et enfin à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Ardèche).

Grâce à la subvention accordée à l'UDSP Ardèche, nous avons pu aider à la création d'une section des Jeunes Sapeurs-Pompiers sur la caserne de Privas. Quatorze jeunes âgés de 13 ans ont intégré cette première session dans le but d'apprendre le métier, de promouvoir leur sens civique et ainsi de pouvoir intervenir dès l'âge de 16 ans à côté de leurs aînés.

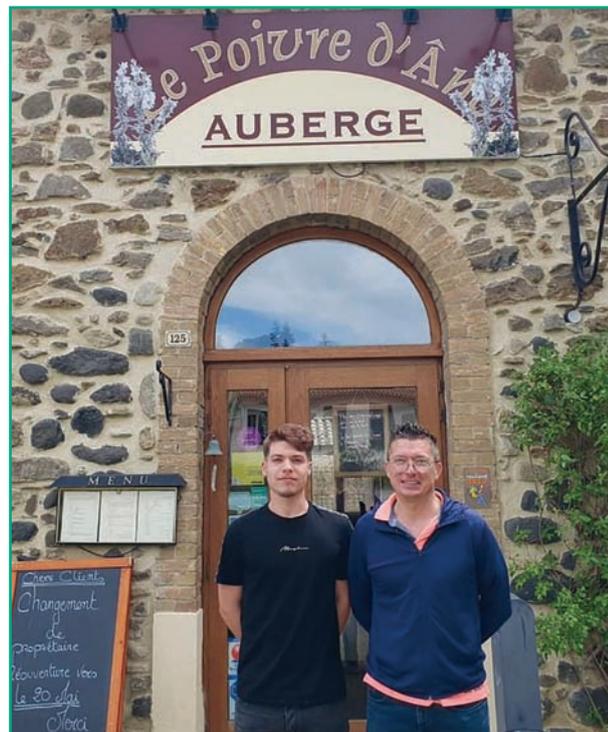
Quel plaisir de pouvoir répondre présent à côté de Couxois qui se trouvent dans la difficulté en essayant toujours de trouver une solution à leur requête. Grâce à l'accompagnement que nous avons su activer, des personnes aujourd'hui peuvent continuer à vivre en sécurité à leur domicile.

Quel plaisir de travailler sur la fin d'année, sur notre repas, sur nos paniers, sur nos bons achats auprès des commerces Couxois. L'arrêt d'activité de notre prestataire « ST-EXUPERY », entreprise privadoise fabricant notre repas de fin d'année, nous complique la tâche mais nous comptons bien pouvoir trouver une solution de remplacement.

Comme vous pouvez le voir, notre CCAS ne manque pas d'ambition et donc de travail. C'est pour cela que je tiens du fond du cœur à remercier toutes les personnes présentes au rendez-vous de votre quotidien.



INTERVIEW Sébastien JURET



Qui êtes-vous ?

Je m'appelle Sébastien JURET, j'ai 47 ans et j'ai 4 enfants âgés de 23 à 13 ans. Je suis natif d'Angers mais de par mes différentes expériences professionnelles j'ai sillonné la France. En effet, passionné de cuisine depuis l'âge de 15 ans, j'ai suivi une formation de CAP BEP cuisine puis j'ai travaillé dans différents établissements renommés qui m'ont permis d'acquérir un savoir-faire que je prends plaisir à vous partager maintenant à Coux.

Pourquoi Coux ?

En Ardèche depuis 2013, j'ai tenu un hôtel-restaurant au Crestet, près de Lamastre, pendant 9 ans. Désireux d'abandonner l'hôtellerie, je me suis mis à la recherche d'un bien qui me ressemble. Et je suis tombé sur cette magnifique Auberge du Poivre d'Âne, pour laquelle j'ai eu un gros coup de cœur. Nous y voilà installés avec mon fils Alexandre depuis le 13 mai dernier. Lui au service en salle, moi en cuisine. Ce fût donc un hasard d'arriver à Coux mais on peut dire que le hasard fait bien les choses car il y fait bon vivre et nous y avons été bien accueillis.

Votre projet

Il est simple : vous satisfaire autant que possible en vous proposant une cuisine élaborée à partir de produits frais et travaillés avec passion. Vous accueillir du mercredi au samedi midis et soirs et le dimanche midi dans ce cadre magnifique afin que vous puissiez passer un moment agréable entre amis, collègues ou en famille.

J'aime, j'aime pas

J'aime mes enfants, mon métier, le vélo de route, la course à pied, les endroits paisibles où me ressourcer, le silence et la nature.

Je n'aime pas l'injustice, la « paperasse », la foule, les incivilités.



↘ CLOÉ QUINTANA QUALIFIÉE

Notre Couxoise Cloé QUINTANA, qui pratique la gymnastique artistique depuis l'âge de 6 ans, a réalisé un parcours exceptionnel cette année. Licenciée à l'Espoir Gymnique de Privas, elle s'est qualifiée pour deux finales des Championnats de France, en catégorie Nationale (le plus haut niveau amateur). Ainsi elle s'est classée seconde lors des Championnats régionaux AURA et 21^e lors de la finale individuelle à Miramas. Cerise sur le gâteau, avec son équipe, elle a remporté le titre régional et a participé à la finale le 3 juin dernier à Lyon.



Au cours de cette cérémonie, Mme Christine GIGON a été décorée de la Médaille de bronze des Réservistes Volontaires de la Défense et de la Sécurité Intérieure.

↘ LA CITOYENNETÉ ET LES JEUNES

Deux jeunes couxois honorés

– Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile – PSC

La section des Jeunes Sapeurs Pompiers de Privas a été créée il y a un an.

14 jeunes filles et garçons ont intégré cette section et ont reçu fin avril 2023 l'insigne de la fédération des soldats du feu et le diplôme de compétences.

Félicitations à Célio Dautheville.



– 1^{ère} promotion des Cadets de la Gendarmerie Nationale de l'Ardèche 2022-2023

11 jeunes filles et 4 garçons ont intégré cette première promotion et ont reçu mi-mai 2023 lors d'une cérémonie officielle leur diplôme de fin de stage par les autorités présentes.

Félicitations à Stan Volle.



RAMPA
TRAVAUX PUBLICS

Des réseaux de qualité pour une eau préservée



Parc Industriel Rhône Vallée Nord
07250 LE POUZIN

Tél. 04 75 85 90 90 - www.rampa-tp.com



L'immobilier autrement

LIZ Immobilier

Transaction • Expertise

Une agence socialement responsable

04 69 96 56 57 • contact@lizimmobilier.com
www.liz-immobilier.com



LES HÉBERGEMENTS

Vous êtes propriétaire d'un hébergement situé sur la commune de Coux. Une plateforme dédiée à la déclaration des meublés et chambres d'hôtes vient d'être mise en place sur la commune.



Ce système appelé Déclaloc vous permet, pour être en conformité avec la législation, de déclarer vos meublés de Tourisme et chambres d'hôtes directement en ligne sans passer en mairie.

Vous obtiendrez soit un numéro CERFA (pour les chambres d'hôtes) soit un numéro d'enregistrement à 13 chiffres (pour les meublés de tourisme) vous permettant de vous inscrire sur les plateformes de locations (airbnb, abritel, booking...). Il vous suffit de vous connecter à : www.declaloc.fr, de taper le nom de la commune et de créer votre compte. Vous pourrez ensuite inscrire votre hébergement.

Le service taxe de séjour de la Communauté d'Agglomération reste à votre disposition pour toute question concernant Déclaloc.

RÉNOFUTÉ

Propriétaires, rénovez votre maison avec Rénofuté centre Ardèche

Rénofuté Centre Ardèche est le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat animé aux particuliers qui souhaitent rénover leur logement.

Rénofuté Centre Ardèche est un service public mutualisé en la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et les Communautés de Communes Rhône-Crussol et Val'Eyrieux.

Ces trois intercommunalités se sont réunies pour mutualiser leurs moyens et développer un nouveau service public en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME.

Pour bénéficier d'un conseil neutre, gratuit et objectif sur votre projet de rénovation, de changement de chauffage ou pour obtenir des informations sur les aides financières et les primes énergies pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie

Renseignements : Contact propriétaires

Tél. : 04 84 79 11 23

Courriel : centreardeche@renofute.fr

Web : www.renofute.fr

Facebook : www.facebook.com/renofute

POINT TOURISME

En partenariat avec l'Office de Tourisme de Privas, la commune de Coux accueille sur la place d'Onclaire pour la 2ème année un Point d'Information Tourisme pendant la saison estivale juillet et août.

Fabian, jeune diplômé en BTS Tourisme, vous accueille, le lundi de 18h30 à 19h30 au Camping de Coux, les mardi, mercredi et jeudi de 8h à 13h et le dimanche de 9h30 à 12h30.



VIDÉOPROTECTION

Installation des caméras de vidéoprotection avec le concours financier de l'État et des financeurs institutionnels. Les dernières caméras vont être installées au cours du 3ème trimestre 2023.



AUDIT ÉNERGÉTIQUE

La commune de Coux s'est engagée auprès du SDE pour le groupement d'achat d'audit énergétique des bâtiments communaux. Pour la commune de Coux le programme de l'année 2023 concerne les écoles, le bâtiment Fabricou et la Mairie.



NOUVEAU MODE DE COLLECTE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPCA

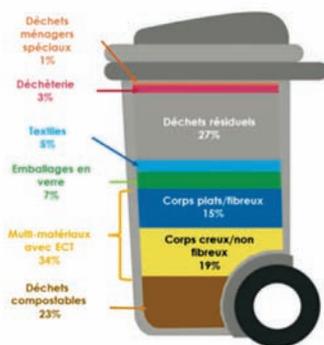
Face à la hausse des coûts de carburant et de traitement des déchets ménagers, nous devons changer nos habitudes et trier davantage afin d'atténuer les charges qui pèsent sur la gestion des déchets ménagers. Heureusement, le geste de tri, largement entré dans nos habitudes, est devenu le premier acte quotidien et citoyen pour celles et ceux qui souhaitent contribuer à la préservation de l'environnement.

En mai 2022 une expérience menée sur le territoire de la CAPCA a démontré qu'un gisement important de produits recyclables était encore présent dans nos poubelles, alors allons plus loin trions plus et de façon plus simple pour réduire la poubelle grise.

Sur 254 kg/an/habitants de déchets produits c'est 186 kg qui devraient être déposés soit dans les colonnes de tris spécifiques ou en déchèterie.

À PARTIR DE NOVEMBRE 2023, CHANGEMENT DU MODE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES POUR COUX

Pour les ordures ménagères résiduelles, des colonnes grises « gros volume » seront mises en place et des points de collecte seront rassemblés pour faciliter votre démarche. Tous les bacs à roulettes seront supprimés.



LE TRI + SIMPLE

Avec l'extension des consignes de tri depuis octobre 2021, nous pouvons trier beaucoup plus d'emballages.

Et à partir du 1er novembre 2023 vous pouvez déposer vos emballages dans les colonnes à opercule jaune ou bleu.



PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
Communauté d'Agglomération

Avec Karos,
Clara partage un trajet

confortable et convivial

QR code : Pour télécharger l'appli Scannez-moi

Google Play | App Store

KAROS

COVOITURAGE EN APPLICATION

Karos, la nouvelle application de covoiturage domicile-travail soutenue par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

La CAPCA a choisi Karos, une application nationale afin de favoriser le covoiturage pour les déplacements domicile-travail et pour compléter le réseau de transport collectif T'CAP.

À partir du 25 mai 2023, les habitants du territoire pourront profiter de ce nouveau service de covoiturage. Pourquoi favoriser le covoiturage domicile travail ?

Si on est déjà familiarisé avec le covoiturage pour partir en vacances, on l'oublie un peu plus au quotidien. Pourtant, 67% des trajets réalisés en voiture sont des trajets domicile-travail.

L'avantage du covoiturage quotidien est de compenser ses frais de voiture tout au long de l'année. Mais, au-delà des économies réalisées (en moyenne 97€ par mois), le covoiturage quotidien ne présente que des avantages : réduction des émissions polluantes, gain de temps et rencontres de nouvelles personnes.

Un nouveau service de mobilité complémentaire du réseau de transport collectif T'CAP ! Le covoiturage de courte distance est une alternative intéressante à la voiture individuelle, et est un très bon complément d'une offre de transport collectif.

ARDÈCHE FUNÉRAIRE
David PICHON

POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
PRÉVOYANCE OBSÈQUES

14, cours de l'Esplanade 07000 Privas
04 75 30 12 31 • 06 80 45 99 72
ardechefuneraire@sfr.fr

à votre service depuis 2006

**ONCLAIRE
TAXI**

04 75 64 58 15 - COUX

Transports de malades assis - Taxi toutes distances



ÉCOLE DE MASNEUF ET ÉCOLE DU VILLAGE

Prévention Routière



Finale départementale 2023 « piste vélo » de la Prévention Routière le mercredi 14 juin 2023 sur le parking de la MJC Couleurs des Liens, à Privas.

Une centaine d'enfants finalistes ont été sélectionnés en amont lors des épreuves théoriques et pratiques dans environ une centaine de classe.

À l'arrivée deux élèves couchois de CM2 ont été sélectionnés pour participer à cette finale.

Félicitations à Nolan de l'école du Village et à Ethan de l'école de Masneuf

Mars 2023 Remise des ordinateurs

Depuis plusieurs années la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche équipe chaque élève de CM2 d'un ordinateur portable pour se familiariser à l'outil informatique avant l'entrée en 6ème.

Christine GIGON et Marc LECOMTE, élus aux affaires scolaires ont remis les ordinateurs dans les deux écoles couchoises.



Juin 2023 Remise des calculatrices

Onze élèves de CM2, répartis dans nos 2 écoles vont partir au collège. La Commune leur a offert une calculatrice.

Les élus souhaitent une belle réussite aux futurs collégiens.



lad
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

VOTRE CONSEILLÈRE* EN IMMOBILIER SUR LE SECTEUR

Lucie PERNON
06 31 31 40 50

REJOIGNEZ iad ! CONTACTEZ-MOI !
iadfrance.fr



OPTILUX **OPTILOOK**

7 Diplômés à votre service

OPTICIENS PRIVAS

4 rue de la République - Tél.: 04 75 64 24 24
6 place de l'Hôtel de ville - Tél.: 04 75 65 87 47

REYNET FROID

FROID COMMERCIAL
CLIMATISATION - CHAUFFAGE
CUISINE PROFESSIONNELLE

07000 PRIVAS

ÉTUDE CONSEIL - INSTALLATION - S.A.V

04.75.64.55.24.

ÉCOLE DU VILLAGE



Carnaval

Le mardi 21 février, les élèves se sont déguisés pour fêter Mardi-Gras. L'après-midi, nous avons défilé dans le village pour montrer nos beaux déguisements. En plus de cette journée festive, les élèves ont participé à la fabrication du Carmentran qui a été brûlé lors du grand carnaval du village.



Prévention routière

La classe de CE2-CM1-CM2 a bénéficié de séances de prévention routière. Nicolas Bonnotte, brigadier au Commissariat de Privas, est intervenu en classe pour expliquer le code de la route. Les élèves ont ensuite réalisé un parcours à vélo.



Jeu d'échecs

Les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 ont découvert le jeu d'échecs grâce à cinq séances d'initiation. Devant leur enthousiasme et leur implication, il a été décidé d'organiser un tournoi avec l'école de Flaviac. Les élèves se préparent activement à cette rencontre !



Sortie USEP

Au mois de mars, la classe de CE2-CM1-CM2 a participé à deux sorties organisées avec l'USEP (l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). La première, la journée Sensi Handi à Guilherand-Granges. Au programme, une randonnée et des ateliers : parcours en fauteuil, handi-basket, initiation à la langue des signes et témoignages de personnes en situation de handicap.



La seconde, la journée jeux traditionnels à Privas. Avant cette sortie, les élèves devaient choisir un jeu, le pratiquer et faire évoluer les règles. Lors de la journée, ils devaient expliquer leur jeu à des élèves d'autres écoles, installer le matériel et arbitrer.

Une Histoire de Goût

Maison Saulignac

Epicierie fine

Produits du terroir

Rue Elie Reynier - PRIVAS
04 75 64 53 94

Le Poivre d'Âne

AUBERGE

Place d'Onclaire - 07000 COUX
Tél. 04 75 64 17 81
Fermé le dimanche soir, le lundi et jeudi soir



LES ASSOCIATIONS

Le programme des festivités a tenu ses promesses depuis le début de l'année.

La nouvelle formule du Boudin Caillettes a été appréciée par les convives présents.

Merci pour le retour du carnaval diligenté par Couci-Couxa associé à Un Jour Un Lieu, MPSIO et Rencontres Générations. Présent à cette manifestation, j'ai pu constater la joie des enfants de nos deux écoles, la bonne humeur, l'engagement des parents et le bon déroulement du carnaval.

La Maouche « Les Amis de Coux » tant attendue a tenu toutes ses promesses. La soirée a été chaleureuse, conviviale avec un excellent repas.

L'association a reçu nos amis charentais lors du week-end de l'ascension. Invité par l'association, j'ai trouvé des personnes attachantes, une grande amitié entre nos 2 COUX.

La Foire de Printemps a comme à son habitude drainé du monde sur la place d'Onclaire.

Les Cyclos Couxois ont pu organiser le Grand Prix de Privas ; la course s'est déroulée sans incident. Je remercie la municipalité de Privas pour son implication sur la modification du carrefour apportant plus de sécurité aux coureurs.

À la lecture de ces pages, d'autres manifestations auront lieu, je leur souhaite de rassembler du monde autour de leurs animations.

Le Marché de l'Ouvèze a débuté début juin, je souhaite à nos exposants, commerçants une excellente saison 2023.

Vous pouvez retrouver les dates de manifestations des associations sur notre site coux.fr.

PETIT RAPPEL :

La commune compte une vingtaine d'associations dont une dizaine très active.

Pour la moitié d'entre elles, soit elles sont en veille ou ne fonctionnent peut-être plus. Ces associations n'ont pas, depuis plusieurs années, procédé aux assemblées générales obligatoires. Aucun nouveau procès-verbal n'a été remis en Mairie.

Je souhaiterais que les responsables de ces associations se rapprochent auprès du secrétariat ou de moi-même pour faire le point.

Par ailleurs, les aides qu'apportent la municipalité aux associations sont affectées en fonction du dossier complet archivé en mairie et de leurs actions sur la commune.

MARCHÉ DE COUX 2023

Comme à chaque saison estivale depuis quelques années, l'association du marché de l'Ouvèze vous propose de venir flâner, le dimanche matin de 8h à 13h, sur le marché de Coux (sur la place à côté de la boulangerie).

Cette année, il y a du nouveau au sein de l'association, avec un changement au niveau du bureau : Céline Berthier présidente jusque là, passe la main à Philippe Breney.

Le marché aura lieu du 4 juin au 10 septembre 2023. Vous y trouverez des fruits et légumes, des fromages de chèvre, du miel, de la viande, des poulets rôtis, des œufs, des savons et produits aux plantes, des crèmes de châtaignes, de la bière, de l'huile d'olive, de l'artisanat...

Beaucoup d'animations sont programmées et de nouvelles associations du village se joignent au marché pour faire vivre la buvette (MPSIO, Couci-Couxa, Rencontres Générations, Un Jour Un Lieu, les 400 Coux).

Il y aura aussi 2 food-trucks qui viendront à tour de rôle...

Venez soutenir nos producteurs tous les dimanches matin... On vous attend nombreux...

4 juin 2023 : Ouverture du marché avec Nans Audouard (voix, guitare), ambiance rock et festive !

11 juin 2023 : La ferme idéale : exposition de dessins par les enfants de l'école de Coux et animation jeux en bois.

18 juin 2023 : Découverte des produits de la ruche (et fabrication de bougies), atelier tout public de 10h à 11h30.

25 juin 2023 : Du passé et de l'avenir : exposition photographique, Calypso Baquey.

2 juillet 2023 : Temps musical : quatuor "Nouveaux talents" du festival de Cordes en ballade, 11h30-12h.

9 juillet 2023 : Théâtre d'improvisation avec la Compagnie Les Évadés, 11h-12h.

16 juillet 2023 : L'orgue de Barbarie : chansons populaires.

23 juillet 2023 : Robotique de Fortune : musique expérimentale, 11h.

30 juillet 2023 : Criée Publique par la Compagnie des Eaux Fortes, 11h.

6 août 2023 : Expo photo amateur : Alain Guiron.

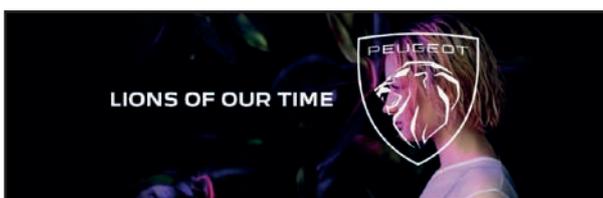
13 août 2023 : Bricolage musical participatif avec 12,5 Volts.

20 août 2023 : Duo2Bulles : concert de musique folk, 11h.

27 août 2023 : Démonstration de vannerie par Ludovic Tuillon.

3 septembre 2023 : Atelier fabrication de bijoux en résine avec Le Chat Rêveur.

10 septembre 2023 : Animation Surprise !! Clôture du marché.



LIONS OF OUR TIME

PEUGEOT PRIVAS

VÉHICULES NEUFS, DE DÉMONSTRATION & D'OCCASION
ATELIERS MÉCANIQUE & CARROSSERIE TOUTES MARQUES

CONSEILS - EXPERTISE - PROXIMITÉ

ZI du Lac - Boulevard du Vivarais
Tel: 04 75 20 27 77
Service dépannage 24h/24 et 7j/7 : 06 08 90 91 35

Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer



ADS PROTECTION

Particuliers & Professionnels

Alarme - Vidéo - Télésurveillance

26800 PORTES LES VALENCE 04.75.60.59.02

f y in t



CARNAVAL

Carnaval des écoles le 25 mars 2023

Le carnaval est organisé par plusieurs associations couxaises et piloté cette année par Couxi- Couxa.



13

CYCLO SPORTIF COUXOIS

Deuxième édition du GP cycliste de Privas qui a réuni 80 participants le dimanche 14 mai après-midi dans la zone du Lac. Le bilan est positif avec une organisation bien maîtrisée des Couxois grâce à leurs 34 bénévoles. La météo était mitigée avec une averse en tout début d'après-midi.

La première course a commencé dès 13 heures avec 53 participants pour les catégories des jeunes, des féminines et des 4e et 5e catégorie qui avaient 30 tours à effectuer soit 45 km, bouclés en 1h11 par Mathieu GUENIN du Team ATC Donzère qui remporte la 4e catégorie (à plus de 37 km/h de moyenne) ; en 5e catégorie : victoire de Laurent LABBE du Club de Saint-Péray ; chez les féminines : victoire de Mélina AREVALO dans la catégorie FFC et de Caroline SAGNEL dans la catégorie FSGT. Malheureusement pas de jeunes (Minime, Cadet).

Dès 15h, sont entrés en lice 27 coureurs de 2e, 3e catégorie FSGT et FFC Access pour 40 tours soit 60 km. La course a été très animée par Alexis SORIN de l'UCMV et Yoan BRUNEAU du Club de La Voulte qui s'imposent main dans la main en 1h36 à plus de 39 km/h de moyenne. Alexis monte sur la plus haute marche du podium dans la catégorie FFC Access et Yoan remporte la 3e Catégorie FSGT. En 2e catégorie victoire de Christophe LARCO devant 2 Couxois : Vincent MEQUIGNON et Samuel MAZA.



Merci à Jean-Pierre Jeanne et Jacques Théry présents pour la remise des prix avec les élus de Privas.

À noter que la 13e édition du Chrono du Benas aura lieu le dimanche 27 août au matin au départ de Saint-Priest.



LES AMIS DE COUX

Après 4 ans d'absence pour cause de pandémie, le 18 mars nous avons organisé la soirée "Maouche".

Cette soirée a eu un réel succès nous étions plus de 100 personnes.

Du 18 au 21 mai nous avons reçu "Les Coux Coux" nos amis charentais. Le jeudi à leur arrivée nous avons pris l'apéritif avec les spécialités charentaises :

– grillon, huîtres, Pineau, Cognac... :

Vendredi : sortie à la journée : visite de la Grotte de la Cocalière, repas à Courry et visite de Balazuc.

Samedi matin : échange et sortie libre avec les familles d'accueil.

L'après midi visite guidée de Privas, d'autres personnes ont visité le Moulin de La Pataudée

Un concours de pétanque a été organisé en doublette : il a été gagné par Jean-Claude, président des "Coux Coux" et Joan, champion d'Ardèche.

La soirée s'est terminée par un repas et un sketch de nos amis charentais.

À chaque séjour, nous passons d'agréables moments dans la joie et l'amitié.

Le rendez-vous pour l'année prochaine : nous ferons le déplacement en Charente-Maritime.



ARTS & MÉMOIRES

Amis couxois, ces quelques lignes pour vous tenir informés de l'activité de notre association, les années passent, et nous sommes toujours là pour vous rendre la vie plus conviviale. Nos diverses manifestations sont faites pour nous rencontrer et apporter un peu de légèreté dans la vie qui aujourd'hui est bien compliquée.

Chronique de l'association :

Mars, assemblée générale, beaucoup de monde, cette réunion nous permet de voir que Arts et Mémoires compte beaucoup dans le village, présentation des comptes, présentation des projets, apéritif sympa (il n'y a pas de mal à se faire du bien).

Mars également tirage de la tombola qui a fait de nombreux heureux (très beaux lots).

Avril, parution du dépliant sur le moulin, document destiné à diffuser l'histoire du moulin et son ouverture au public. Aménagement de l'entrée (fleurs, petite roue à eau, ancienne meule), avec les travaux fait par la commune, le site est devenu très accueillant



Mai, la foire de printemps toujours fidèle au poste (14 mai).

Juin, voyage à Aigues-Mortes.

Juillet, vide-grenier (2/07).

Septembre, randonnée et concours de pétanque (03/09).

Novembre, voyage Châteaux de la Loire et Zoo de Beauval encore des places disponibles (7 au 11).

Des projets pour les mois à venir, des occasions de se retrouver et passer de bons moments ensemble.

SARL LÉVÊQUE Frères
Construction - Rénovation
Piscine - Travaux d'intérieur
 07000-COUX
 06 70 85 39 25 - 04 75 64 05 22
sarl.leveque-freres@wanadoo.fr

MPSIO

Chers amis Couxois,

Lors de la réunion de février 2022, quand nous avons proposé la réalisation des ÉMERGENCES (2022), ainsi que le 10 octobre de la même année, à la réunion de bilan des activités des associations, nous avons énoncé notre intention de coopérer (modestement) à l'habilitation au label Petites Cités de Caractère. Nous souhaitons avec tous que Coux deviennent le village le plus beau et le plus accueillant d' Ardèche (en se fixant des objectifs ambitieux on se donne les moyens d'en atteindre des moindres !).

De plus, à cette même réunion du 10 octobre 2022, nous avons fait part de l'esprit de nos activités pour la suite : **la paix, la culture et l'amitié.**

**Dans ce cadre qu'entendons nous par « paix » ?
C'est d'aller à la rencontre des autres.**

Tout ceci nous a amené au concept « **Émergence des vallées** ». Ce que nous avons réalisé avec bonheur à Coux bénéficiera à un plus vaste territoire, et va d'une façon inattendue concrétiser l'idée d'un village vraiment accueillant. Il s'agit d'un programme sur 2023-2024. Nos actions 2023 ont été votées à notre assemblée générale le samedi 13 mai :

- Tenue de la buvette des Marchés de l'Ouvèze des 11 et 18 juin.
- Espaces fraîcheur au mois d'août sur la place de l'Église de Coux (offrir gratuitement de l'eau fraîche aux passants).
- 9 septembre Lecture « Éloges des vallées montagneuses » : A. Mazon, Élisée Reclus, T. Makiguchi.
- Et d'autres + petit récital musical à la librairie « Le point sur la Ligne » à Largentière.
- 19 août Pot-lecture des Lettres de Gourgonel de K. White au hameau de Gourgonel.
- Fin septembre (date à déterminer) à Loubresse, lecture, musique et mémoires vivantes (en collaboration avec la Communauté de Communes Beaume-Drobie).
- Veillées à Coux.

Nos actions annoncées à l'AG et prévues en 2024 :

- **Février** : veillées à Valgorge.
- **6 avril** : exposition des vallées avec des artistes des vallées de La Baume, de l'Ouvèze (d'autres ?).
- **8 mai** : conférence « Éloges des vallées montagneuses » à Laboule.
- **9 mai** : concert à Laboule (Schubert, Le Pâtre sur le rocher et Octet D. 72).

Coux 2024 :

Nous accueillons les gens du Tanargue :

- | | |
|--|-------------------------|
| Samedi 22 juin | Dimanche 23 juin |
| 14 h Visite guidée (Moulin, village) | 10h Concours de boules |
| 15h30 Rencontre <i>Poésie et mémoire vivante</i> | 12h30 Buffet campagnard |
| 18h30 Repas Fabricou | 16h Musique et départ |
| 20h30 Concert Schubert | |
- Accueil chez les habitants de Coux pour la nuit.

*Merci, en espérant votre participation et votre soutien.
Bien à vous*

*Philippe WEISHAUP
Président de MPSIO*



RENCONTRES GÉNÉRATIONS

Amis Couxois, nous sommes heureux de partager avec vous nos diverses activités de l'année en cours :

Le 12 janvier, nous avons eu notre Assemblée Générale en présence d'une grande partie de nos adhérents.

Le 5 février, sous la halle du site d'Onclaire, notre matinée "Boudins Caillettes" avec la présence de nombreux acheteurs.

Le 8 mars, comme à l'accoutumée, "Journée de la Femme" qui a réuni 22 participantes pour une sortie très appréciée.

Le 29 avril, au Fabricou; concours de pétanque en triplètes, ouvert à tous.

Le 15 juin, le challenge pétanque "Martine Etienne" partie bien trop tôt, elle qui aimait tant jouer.

Le 15 juillet, Fête Nationale.

En novembre, soirée Beaujolais Nouveau, sous la halle du site d'Onclaire.

En décembre, soirée Variétés, au Fabricou ; matinée "Huitres" sous la halle du site d'Onclaire.

Nous organisons pour nos adhérents différents voyages dont un en Espagne et un à Aigues-Mortes.



Tous les JEUDIS APRÈS-MIDI nos adhérents sont enchantés de passer de bons moments ensemble, soit en jouant aux cartes, soit à la pétanque, à noter que nous fêtons les anniversaires le dernier jeudi de chaque mois, aussi nous vous invitons à découvrir cette ambiance si chaleureuse où vous serez accueillis par notre président et son équipe.



ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE COUX

Cœuvrer pour vous au quotidien !

Le fait est que les postures d'opposition systématique finissent par altérer le jugement de celles et ceux qui les portent. Ils sont souvent animés par ce genre de motivations qui ne vise qu'à l'effet et ils n'inspirent véritablement pas confiance. Dans ce contexte, nous faisons le choix d'opposer le calme et la dignité aux égarements.

L'action communale est un exercice qui nécessite de s'intéresser aux attentes des administrés et de concrétiser ses valeurs, ses convictions et ses intentions en actions, tout en refusant la polémique.

Nous voilà aujourd'hui à mi-mandat et notre équipe est toujours active et motivée.

Vous le savez, le contexte est difficile. Pourtant, notre enthousiasme et nos ambitions restent intacts. Nous ne baissons pas les bras, nous n'abandonnons pas nos projets.

Les charges financières supplémentaires pour la cantine sont assumées par le budget de la commune. Notre groupe majoritaire a fait ce choix afin d'épargner aux familles ces dépenses.

Face à la hausse des coûts de carburant et de traitement des déchets, nous devons changer nos habitudes et trier encore davantage. Le geste de tri est l'un des actes quotidiens et citoyens pour celles et ceux qui souhaitent contribuer à la préservation de l'environnement.

Pour vous, pour la commune, nous restons proches des associations et maintiendrons les subventions pour qu'elles puissent vous apporter ce dont vous avez besoin : lien social, amitié, convivialité, détente...

Pour vous, pour la commune, nous poursuivons nos investissements et concrétiserons nos projets. Nous travaillons activement aux travaux de rénovation du Fabricou et du Centre Bourg mais aussi aux travaux de voirie, de protection de l'environnement, audits énergétiques des bâtiments communaux, etc...

Pour vous, pour la commune, nous sommes au travail !

Animée par la volonté d'être à l'écoute de tous, notre équipe porte l'ambition de faire avancer Coux pour garantir une action équilibrée au bénéfice des Couxaises et des Couxois.

*Les élus "Ensemble pour l'avenir de Coux" :
Jean-Pierre Jeanne, Samuel Cros, Christine Gigon, Stéphane Volle, Christelle Cros,
Jacques Théry, Marc Lecomte, Marie-José Lévêque, France Vallier, Michel Aubert,
Vincent Fléchon, Céline Gagnard, Jérôme Allier, Brigitte Chivelas, Cassandra Nury*

COUX EN COMMUN

L'immobilisme en action.

Dans le dernier bulletin municipal, nous exprimions un espoir d'avoir enfin un espace de dialogue avec le reste du conseil municipal. Une commission non liée à une réunion officielle était annoncée... hélas, la rencontre s'est tenue sans nous. Nous n'avions pas reçu d'invitation. C'était en février.

Depuis plus rien, mais que de temps perdu.

Pourtant nous continuons à soutenir et proposer des avancées qui nous paraissent indispensables en matière d'économies d'énergie (l'isolation des bâtiments communaux, l'éclairage public, etc.), sur une politique en direction des jeunes (le stade, la culture, les tennis, notamment), sur une politique en faveur des écoles (les effectifs, la cantine à 1 €, l'accueil avant 3 ans, etc), sur le développement économique (l'agriculture, le commerce, la forêt, ...), sur la sécurité sur nos voies communales...

Le projet « petites cités de caractère » semble capter toute l'attention de l'exécutif, mais malgré ce bel intitulé, peu de concret à part quelques panneaux d'information provisoires. Le Fabricou au cœur de ce projet va faire l'objet d'un lifting sur sa façade et ses abords mais pour quelles plus-values et quels services pour les habitants ? Où en sont les autres actions prévues (rues et ruelles, opération façades, étude paysagère, ...) ?

Par ailleurs des signaux semblent inquiétants : l'agence postale a été fermée avec l'approbation de la majorité, les heures d'ouverture de la Mairie ont été réduites, des citoyens n'ont pas de réponses à leurs courriers, des voies de communication et des chemins se dégradent. Un chemin pourtant très fréquenté a été barré par son propriétaire sans que le maire ne se mobilise pour trouver un compromis et malgré notre proposition très précise de convention d'utilisation.

Comme rien ne bouge, nous sommes allés à la rencontre des habitants, dans chaque quartier, pour vous rencontrer, vous demander comment vous vivez votre commune.

Vous nous avez parlé de vos attentes d'une commune plus dynamique, plus respectueuse des souhaits des habitants, plus sensible aux enjeux écologiques.

Nous sommes au milieu de notre mandat et nous souhaitons continuer à vous rencontrer pour communiquer, échanger et poursuivre l'élaboration de projets inscrits dans les enjeux de demain au service des Couxaises et des Couxois.

Les conseillers municipaux Coux en commun

**Les groupes politiques, qu'ils soient minoritaires ou majoritaires, ont le droit de s'exprimer.
À chaque édition du magazine municipal « Regard de Coux », un espace leur est réservé.**



HISTOIRE D'EAU AU SYDEO

Depuis quelque temps, vous devez voir par presse interposée (et encore plus suite au déplacement du ministre Olivier VERAN sur ce secteur) que notre commune ainsi que celle de Lyas ont décidé de voter à l'encontre d'une délibération concernant le renfort du débit d'une commune voisine et nous estimions vous devoir une explication quant au sens de ce vote.

Mais pour comprendre réellement ce vote, un petit retour en arrière nous semble nécessaire. Mi-février 2023, nous apprenons de façon très abrupte l'existence d'un projet risquant d'impacter de façon considérable les équilibres de la distribution d'eau potable sur les grands quartiers de notre commune.

Cet équilibre, nous le devons tout d'abord grâce à l'acquisition de sources faites au début des années 70 en bonne et due forme auprès de cette commune voisine, mais aussi et surtout grâce à une solidarité intercommunale efficace et visionnaire (investissement d'une ampleur considérable) qui malheureusement ont été financés par une augmentation importante du tarif du m3 d'eau potable et dont nous, consommateurs Couxois, avons dû supporter le coût pendant des années et aujourd'hui encore. Solidarité intercommunale que cette commune voisine a toujours refusé d'intégrer.

Et justement, aujourd'hui le projet que l'on nous demande de valider a pour but pour sécuriser (pas de problème pour nous) mais surtout de développer les réseaux de cette commune voisine en réalisant principalement un maillage entre les ressources qui couvrent aujourd'hui « SANS GRANDE MARGE » notre commune ainsi que celle de Lyas avec les réseaux déjà très fragiles de cette commune voisine.

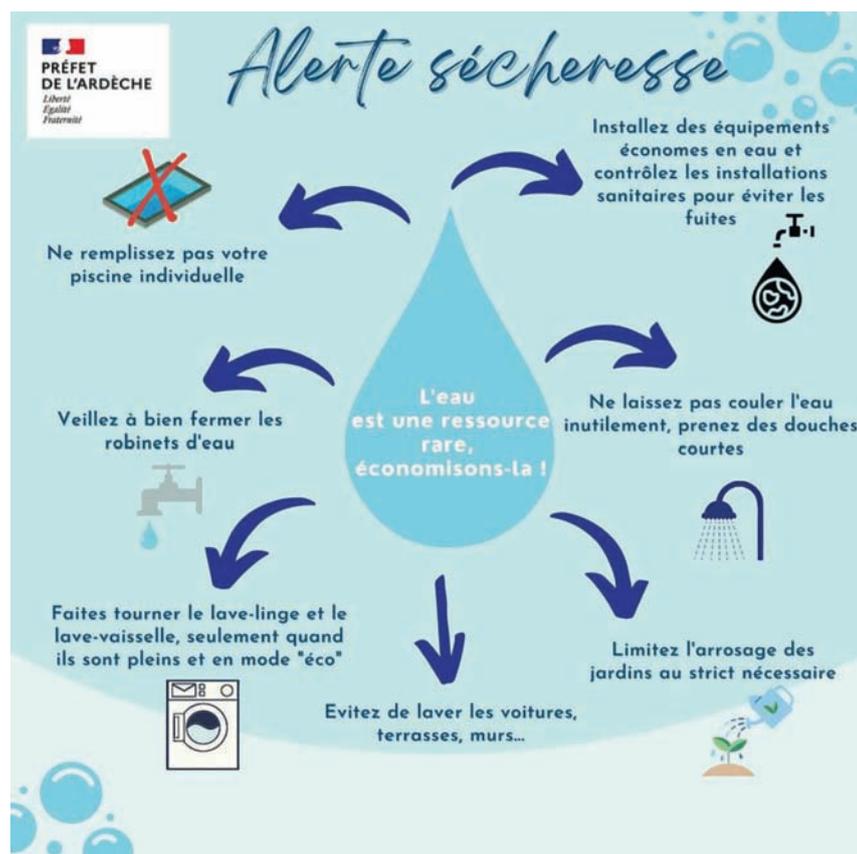
Ceci fait, cette commune pourrait développer ses droits à construire alors même que notre commune ainsi que celle de Lyas doivent se contraindre et adapter leurs développements suivant la capacité de leurs réseaux d'eau potable.

Bien sûr que la solidarité entre communes nous interpelle face à cette décision, mais devant les enjeux liés aux problématiques de consommation d'eau, nous ne pouvons en l'état valider cette délibération.

Des solutions autres et surtout pérennes existent avec des interconnexions différentes ou encore la création d'un nouveau réservoir de tête sur le secteur haut de nos communes mais solutions qui malheureusement sont encore une fois repoussées sur du long terme.

Les risques pour les usagers de Coux nous sont apparus bien supérieurs aux bénéfices attendus.

ÉCONOMISONS L'EAU



FABRICOU



La phase préparatoire des travaux de rénovation de Fabricou suit son cours.

Elle est une phase importante, structurante mais invisible dans la coordination avant les étapes effectives des travaux.

L'obtention et l'affichage du permis d'aménager en sont une illustration.



DEBROUSSAILLEMENT

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens.

C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres - à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office National des Forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter la préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr où vous trouverez toutes les informations utiles.

Quand débroussailler votre terrain ?

Vous devez débroussailler les abords de votre habitation ? Avant chaque été, adoptez le bon calendrier !

Entretien de la pelouse pour la garder basse toute l'année et des espaces les plus embroussaillés (herbes et broussailles) avec une débroussailluse ou une tondeuse puissante.

Évacuation des déchets issus du débroussaillage en déchetterie, entiers ou après broyage.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr

FRANCE NATION VERTE
Agi | Mobiliser | Associer

AYONS LES BONS REFLEXES

Comment débroussailler votre terrain ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.

- Supprimer les arbustes sous les arbres.
- Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)
- Élaguer les arbres conservés.
- Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.
- Couper les arbustes morts et les branches sèches.
- Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.
- Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.
- Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchetterie.
- Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.
- Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr

FRANCE NATION VERTE
Agi | Mobiliser | Associer

AYONS LES BONS REFLEXES

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :

- situés dans un territoire aux risques d'incendies
- situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*

*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr

FRANCE NATION VERTE
Agi | Mobiliser | Associer

AYONS LES BONS REFLEXES

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

- Ni feu ni barbecues aux abords des forêts
- Pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture
- Pas de travaux sources d'étincelles les jours de risque d'incendie
- Pas de combustible contre la maison (bois, fuel, butane...)
- Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision
- Je me confie dans ma maison elle est mon meilleur abri

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
#attentionfeuxdeforet

attention-feux-foret.gouv.fr

DEKRA PRIVAS AUTO - CONTROLE
26, rue de la Maladerie • 07000 • PRIVAS
Tél. 04 75 66 93 93

NORISKO PRIVAS AUTO - CONTROLE
Bd. du Vivarais - Z.I. Le Lac 07000 - PRIVAS
Tél. 04 75 64 65 65

DEKRA AUTO BILAN ARDÉCHOIS
68, Grande Rue • 07190 • S^T SAUVEUR DE MONTAGUT
Tél. 04 75 29 19 19



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Zen en vacances ?

Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

L'Opération Tranquillité Vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'Opération Tranquillité Vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Pour Coux, vous pouvez vous rendre au commissariat de police à Privas. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.



LE CAMPING S'ANIME

Animations du camping de Coux pour la saison 2023

Les animations sont ouvertes à l'extérieur sur réservation au numéro suivant : 04 75 64 51 98.

JUILLET

- **Mercredi 12 juillet** Le groupe "Just Frogs"
Variétés françaises et étrangères à partir de 20h30
- **Dimanche 16 juillet** Karaoké
À partir de 20h
- **Mercredi 19 juillet et Lundi 31 juillet** Le groupe "Rock Revival"
Du son pop rock et initiation de danse country à partir de 20h30
- **Dimanche 23 juillet** Soirée "Années 80"
À partir de 20h
- **Mercredi 26 juillet** Le groupe "Les Z'enchanteuses"
Variétés françaises et internationales à partir de 20h30

AOÛT

- **Mercredi 2 août** Le groupe "Les Z'enchanteuses"
Variétés françaises et internationales à partir de 20h30
- **Dimanche 6 août et 20 août** Karaoké
À partir de 20h
- **Mercredi 9 août et 23 août** Le groupe "Rock Revival"
Du son pop rock et initiation de danse country à partir de 20h30
- **Dimanche 13 août** Soirée "Années 80"
À partir de 20h
- **Mercredi 16 août** Concert avec le groupe "Laurent Louvel"
Variétés françaises à partir de 20h30



FERRONNERIE DAUTHEVILLE

Pierre-Henri Dautheville

15 Chemin de Chou
07000 Coux

04 75 65 89 92

contact@ferronneriedautheville.fr

Ferronnerie Dautheville

Location de **Matériel BTP**
une large gamme pour les professionnels et particuliers

BBR LOCATIONS
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

☎ 04 75 58 38 73
✉ contact@bbrlocations.fr
📍 Z.A. La Motte 07210 Baix

📞 04 75 58 38 74
🌐 BBR Location



WWW.MOUSTIGRE.ORG

CHECK LIST DES BONS GESTES

Pour limiter les nuisances du moustique-tigre sur votre emplacement

CAMPINGS



JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Gamelles d'animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin...



JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie

- Tous équipements sportifs (voile, canoë...).
- Jouets pour enfants à l'extérieur.
- Cendrier laissé sur la table, poubelles.
- Arrosoirs, seaux, récipients divers...

BONNES ASTUCES

- Remplissez vos coupelles avec du sable. Le sable humidifié abreuvra la plante et il n'y aura pas d'eau susceptible de faire éclore les œufs de moustique.
- Supprimez au maximum tous les lieux de ponte du moustique-tigre autour de vous. Cela évitera qu'il prolifère.
- Portez des vêtements amples, longs et de couleurs claires, car le moustique préfère les couleurs sombres.

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,
LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique



ACCUEIL DU PUBLIC NOUVEAUX HORAIRES

Jours	Horaires d'ouverture
Lundi	08h30 à 12h00
Mercredi	08h30 à 12h00
Vendredi	08h30 à 15h00

Permanences de
Jean-Pierre JEANNE, Maire,
SUR RENDEZ-VOUS :

- Mardi : - 16h00 à 17h00
- 17h00 à 18h00
- Jeudi : - 16h00 à 17h00
- 17h00 à 18h00

MAIRIE DE COUX :

Tél. 04 75 64 22 04
E-mail : mairie@coux-ardeche.fr
www.coux.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

Du côté des points de collecte des ordures ménagères et de tris sélectifs rien ne va plus?!



Les actes d'incivilité se poursuivent, nuisent désagréablement à l'environnement. Le temps pris pour passer chercher spécifiquement les déchets abandonnés aux points de regroupement à un coût, alors qu'il y a des déchetteries à proximité ».

Les **dépôts sauvages** ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts, sont intolérables, et dans les faits, illégaux. Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement et d'occasionner d'éventuels accidents (**envols, pollution, entrave à la circulation des piétons et véhicules**, ...). Le nettoyage des dépôts sauvages a également d'importantes conséquences financières, répercutées sur vos impôts.

Ce type d'agissement expose ses auteurs à une **contravention de 5ème classe** tel que prévu à l'article R 635-8 du Code Pénal (**jusqu'à 1 500 € d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets**).

INFORMATION FIBRE OPTIQUE



Des questions ? Adoptez les bonnes pratiques...

• Eligibilité à la fibre ?

Rendez-vous sur le site A.D.N.

En cas de difficultés particulières, consultez la Foire Aux Questions F.A.Q.

• Problème de raccordement à la fibre ou dysfonctionnement de service ?

Contactez votre opérateur FAI (Fournisseur d'Accès Internet).

• Problème de raccordement en domaine privé ?

La résolution est à trouver entre l'administré et son opérateur F.A.I.

• Problème de raccordement en domaine public ?

L'opérateur F.A.I. déclarera alors la situation à l'exploitant ADTIM FTTH pour résolution.

• Dysfonctionnement de service après le raccordement ?

L'opérateur F.A.I. vérifiera le bon fonctionnement de ses équipements ou s'adressera à ADTIM FTTH.





PROXIMARK

Des marques de confiance

proximark.07@groupe-helios.com

Chemin Chamaras - 07000 PRIVAS - tél. 04 75 65 99 78 fax. 04 75 65 99 79



www.groupe-helios.fr

